المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ROYAUME DU MAROC

المجلس الأعلى للتربية والتكوين والبحث العلمي
ⴰⵙⴳⵎⵉ ⵏ ⵜⵣⵔⴼⵜ ⴷ ⵜⵙⵡⵉⵔⵉⵜ ⴷ ⵜⵙⵏⵙⵓⵜ ⴰⵎⴰⵡⴰⵏ
Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique

CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°06/CSEFRS/2025

RESERVE AUX TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, Y COMPRIS LES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES, AUX COOPERATIVES, AUX UNIONS DE COOPERATIVES ET A L'AUTO-ENTREPRENEUR

Le mercredi 05 novembre 2025 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion du Conseil Supérieur de l'Education de la Formation et de la Recherche Scientifique sis, à angle Avenue Allal El Fassi- et Avenue AL MELIA, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°06/CSEFRS/2025 pour **la réalisation des travaux d'aménagement et réaménagement au siège du Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique, en lot unique (Rabat, Agdal - Ryad).**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail du Conseil www.csefrs.ma ou du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions trois cent cinquante et un mille cent Dirhams toutes taxes comprises (2.351.100,00 Dhs TTC).**

Le cautionnement provisoire est fixé à **quarante-cinq mille Dirhams (45.000,00 Dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N°2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le mardi 28 octobre 2025 à 11 heures aux locaux du Conseil sis à angle Avenue Allal El Fassi- et Avenue AL MELIA, Rabat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 09 et 11 du règlement de la consultation.

Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique